



Bulletin Officiel

N°6184 Mercredi 09 Septembre 2020

www.cmf.tn— 25^{ème} année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020	2
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	3-5
PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	6
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	7-8
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	9-10

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATL 2020-1	11-16
HANNIBAL LEASE 2020-2	17-22

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

TUNISAIR	23
----------	----

COMMUNIQUE : PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -	24
--	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2020

- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -S.N.M.V.T-MONOPRIX-

AVIS DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2020**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2020**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zaliila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3 ²	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions³ représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

² 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

³ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 02 septembre 2020, d'une demande de prolongation, jusqu'au 25 septembre 2020, de la période de validité de l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société HEXABYTE.

Il est à rappeler que par décision n°27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», détenant de concert avec la «Société de Promotion Immobilière NAFISSA» 1 927 632 actions représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 3 559 actions représentant 0,17% du capital de la société HEXABYTE (0,18% des droits de vote).
- Prix de l'offre : 7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.
- Période de validité de l'offre : 21 séances de bourse, du mercredi 05 août 2020 au vendredi 04 septembre 2020 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, **par décision n°28 du 04 septembre 2020, a décidé de prolonger la période de validité de ladite offre jusqu'au vendredi 25 septembre 2020.**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard au cours de la séance de bourse du vendredi 25 septembre 2020.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

- Suite -

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire «ATL 2020-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 01/07/2020 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 07/07/2020 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 24/08/2020 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes:

Catégorie	Durée	Taux fixe	Amortissement
A	5 ans	10,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2020-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 14/09/2020 et clôturées sans préavis au plus tard le 16/10/2020.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30/10/2020 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **14/09/2020** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 125MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 67,2MD par des emprunts obligataires, 28,8MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2020-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 D par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 16 Octobre de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 16/10/2025 pour les deux catégories.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2025** pour les deux catégories.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2021** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,30% l'an pour la catégorie A.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2020, qui est égale à 7,441%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,191% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories **A et B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,652 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du **26 Août 2020** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale court terme : F3 (tun)

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2020**, la note « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB- (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2020-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «ATL 2020-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «ATL 2020-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » visée par le CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20/1041** et du document de référence « ATL 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20-003**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2020 et le 20/10/2020.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligataire «HL 2020-02»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **16/06/2020** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/08/2020** a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » à savoir :

- | | | |
|----|---|--|
| a. | Montant de l'emprunt obligataire | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars.
La catégorie A est exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 obligations). |
| b. | Nominal de l'obligation | : 100 dinars par Obligation ; |
| c. | Forme d'Obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. | Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ; |
| e. | Taux d'intérêt | : Catégorie A:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;
Catégorie B:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;
Catégorie C :10,7% et/ou TMM+3,25% brut par an au choix du souscripteur. |
| f. | Durée | : 5 ans pour les catégories A et B, et
7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie C ; |
| g. | Amortissement normal | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les catégories A et B et à la 3ème année pour la catégorie C. |
| h. | Amortissement anticipé par rachat en Bourse | L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction |

de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.
Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « HL 2020-02 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2020-02 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/09/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **13/11/2020**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/12/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas d'excédent d'obligations offertes non demandées par la catégorie A, le reliquat sera affecté aux catégories B et C.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2020** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2020, qui s'élèvent à 180 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2020 est de 30 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2020-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/11/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **13/11/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour les catégories A et B d'une durée de 5 ans**

- ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

- ✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,6%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

- ✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,7%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/11/2025** pour les catégories A et B et le **13/11/2027** pour la catégorie C.

Amortissement anticipé par rachat en Bourse

L'émetteur s'engage unilatéralement à **racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A**, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de **quinze jours (10 séances de Bourse)** à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de **50 000 obligations** avec un prix de rachat **ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû)**.

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13/11** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2021** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie A si les obligations restent en circulation (non rachetées par l'Émetteur).

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie B et le **13/11/2023** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,6%** l'an pour les catégories A et B et **10,7%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Juillet 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 7,441% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,441% pour les catégories A et B et 10,691% l'an pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour les catégories A et B et **3,25%** l'an pour la catégorie C, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » seront émises selon trois catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans (à moins que ces obligations n'aient été préalablement rachetées par l'émetteur avant cette date)** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une Catégorie C : sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les catégories A et B et de **5 ans** pour la catégorie C.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643** années pour les catégories A et B et **4,058** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le **20/07/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB (tun) à BB- (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB- (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Négative.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB-(tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **25/08/2020**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2020-02 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2020-02 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2020-02 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2020-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2020 sous le numéro 20-1042, du document de référence «HL 2020» enregistré par le CMF en date du 19 Août 2020 sous le N° 20-002. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2020 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tnet sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2020 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31 Août 2020 et le 20 Octobre 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Compagnie se tiendra le mercredi 30 septembre 2020 à partir de 10h30 du matin au siège social de la Compagnie sis au Boulevard Mohamed BOUAZIZI 2035 – Tunis Carthage, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Amendement des statuts concernant le mode de gouvernance de Tunisair.

2020 - AS – 1069

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » tenue le mercredi 2 septembre 2020, le paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2019 se fera à partir du 18 septembre 2020 à raison de 0,140 dinar par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2020 - AS - 1070

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	195,800	195,828	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,654	133,671	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	112,269	112,282	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	119,295	119,314	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	117,057	117,072	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	114,254	114,274	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,889	112,902	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	46,136	46,142	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,603	32,608	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	110,343	110,360	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,261	17,263	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,602	124,613	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,172	1,172	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,585	116,604	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,407	11,408	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	163,807	163,830	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,415	11,416	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,808	1,810	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,551	62,558	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,761	130,765	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	106,855	106,741	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,990	104,005	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	132,378	132,271	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	507,864	507,636	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	131,129	130,494	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,824	120,832	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,757	125,770	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,485	107,495	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	98,746	98,559	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	164,023	163,772	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	94,204	93,876	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	122,376	122,281	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	159,656	159,830	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	143,295	143,014	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	93,428	93,645	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,586	21,549	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	89,158	88,940	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2115,387	2116,830	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	122,604	122,997	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	197,551	201,535	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,998	17,266	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,822	2,825	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,529	2,530	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,965	65,977	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,206	1,213	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,261	1,262	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,197	1,202	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,167	1,173	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	113,854	115,231	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	131,373	133,403	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1110,264	1130,008	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	13,063	13,157	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,702	9,717	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	84,334	84,373	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,808	107,821
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,612	99,624
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,132	106,145
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,296	103,309
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,995	105,014
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,857	107,877

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,610	104,625
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,831	101,844
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,405	102,410
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,466	105,479
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,450	107,467
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,477	104,489
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,714	103,725
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,455	103,468
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,345	103,355
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,664	102,679
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,697	105,710
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,824	102,839
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,310	102,323
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,784	105,795
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,959	101,970
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,971	105,987
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,969	103,985
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,696	105,707
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,849	109,061
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	59,893	59,816
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	90,987	91,163
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,470	18,451
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	275,127	275,086
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2133,250	2134,782
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,947	73,838
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,105	56,090
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,075	107,116
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,516	11,508
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,043	13,078
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,737	14,745
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,171	13,159
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,331	148,342
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,048	9,069
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	102,457	101,822
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	74,696	74,561
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	74,877	74,679
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,855	98,742
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	88,165	88,199
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,755	9,865
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	91,201	91,344
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	139,444	139,401
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	97,068	98,217
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,782	112,838
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,583	112,492
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	190,095	190,992
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	173,950	174,685
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	167,373	167,826
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,646	23,894
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	139,071	141,669
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,999	139,916
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5256,911	5328,158
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5270,606	5359,595
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,000	86,663
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4390,200	4448,568
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,058	10,111
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	160,751	161,586
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	129,813	129,548
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10350,962	10366,922

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX », publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Anis EL KEBIR (Audit Conseil & Organisation) & Mme Kalthoum BOUGUERRA (F.M.B.Z KPMG Tunisie).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS**" S.N.M.V.T - MONOPRIX "****BILAN**

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
<u>ACTIFS</u>	NOTES	2 020	2 019	décembre
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				2 019
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	4 279 174	4 219 577	4 279 174
Amortissements		(3 941 136)	(3 768 873)	(3 862 122)
		338 038	450 704	417 052
Immobilisations corporelles	4	207 131 437	193 719 134	204 340 063
Amortissements		(116 717 130)	(104 031 201)	(110 514 185)
		90 414 307	89 687 933	93 825 878
Immobilisations financières	5	63 802 301	63 724 905	63 802 301
Provisions		(2 784 165)	(2 812 461)	(2 784 165)
		61 018 136	60 912 444	61 018 136
Total des actifs immobilisés		151 770 481	151 051 081	155 261 066
Autres actifs non courants	6	4 904 562	4 824 596	4 376 493
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		156 675 043	155 875 677	159 637 559
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	68 037 851	75 087 111	72 181 586
Provisions		(3 978 657)	(3 258 235)	(3 828 657)
		64 059 194	71 828 876	68 352 929
Clients	8	9 017 536	9 226 714	8 516 052
Provisions		(2 835 886)	(2 671 303)	(2 651 268)
		6 181 650	6 555 411	5 864 784
Autres actifs courants	9	17 735 739	15 760 307	11 895 445
Provisions		(658 638)	(658 638)	(658 638)
		17 077 101	15 101 669	11 236 807
Placements et autres actifs financiers	10	93 259	122 741	97 541
Liquidités et équivalents de liquidité	11	15 786 119	11 294 165	16 275 888
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		103 197 323	104 902 862	101 827 949
TOTAL DES ACTIFS		259 872 366	260 778 539	261 465 508

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i> <i>décembre</i>
	NOTES	2 020	2 019	2 019
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		39 938 746	39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 730 164	14 730 164	14 730 164
Résultats reportés		5 566 031	6 291 220	6 291 220
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>60 234 941</u>	<u>60 960 130</u>	<u>60 960 130</u>
Résultat de l'exercice		(818 265)	(2 183 586)	(725 189)
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>59 416 676</u>	<u>58 776 544</u>	<u>60 234 941</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	42 693 623	35 984 697	45 107 979
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>42 693 623</u>	<u>35 984 697</u>	<u>45 107 979</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	76 751 249	87 659 794	96 784 383
Autres passifs courants	15	42 990 677	36 660 117	32 785 892
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	38 020 141	41 697 387	26 552 313
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>157 762 067</u>	<u>166 017 298</u>	<u>156 122 588</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>200 455 690</u>	<u>202 001 995</u>	<u>201 230 567</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>259 872 366</u>	<u>260 778 539</u>	<u>261 465 508</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	NOTES	2 020	2 019	<i>décembre</i>
				2 019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	301 526 988	294 932 922	630 927 736
Autres revenus d'exploitation	18	5 581 675	5 633 198	11 929 845
		<u>307 108 663</u>	<u>300 566 120</u>	<u>642 857 581</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(247 461 417)	(244 585 348)	(519 091 645)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(7 294 542)	(7 171 294)	(16 563 545)
Charges de personnel	21	(26 828 346)	(26 246 480)	(53 747 325)
Dotations aux amortissements & provisions	22	(7 972 279)	(5 691 090)	(13 129 191)
Autres charges d'exploitation	23	(17 382 030)	(17 489 431)	(36 157 951)
		<u>(306 938 614)</u>	<u>(301 183 643)</u>	<u>(638 689 657)</u>
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION				
		<u>170 049</u>	<u>(617 523)</u>	<u>4 167 924</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Charges financières	24	(2 772 594)	(3 115 705)	(6 004 168)
Produits financiers	25	2 835 514	2 492 359	2 569 348
Autres gains ordinaires	26	24 622	56 012	507 832
Autres pertes ordinaires	27	(438 714)	(372 258)	(622 258)
		<u>(181 123)</u>	<u>(1 557 115)</u>	<u>618 678</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS				
Impôts sur les bénéfices	29	(637 042)	(626 371)	(1 338 109)
		<u>(818 165)</u>	<u>(2 183 486)</u>	<u>(719 431)</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS				
Autres pertes extraordinaires (cont Soc. de Solidarité)		(100)	(100)	(5 758)
		<u>(818 265)</u>	<u>(2 183 586)</u>	<u>(725 189)</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

au 30 juin

2 020 2 019 2 019

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Encaissements reçus des clients	315 562 770	310 919 980	664 651 551
Encaissements reçus des autres débiteurs			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(318 193 630)	(278 892 743)	(615 510 424)
Intérêts payés	(1 252 216)	(2 172 398)	(5 526 375)
Intérêts reçus	65 342	26 172	82 759
Impôts sur les bénéfices payés	(4 643)	(31 467)	(31 467)
Autres flux liés à l'exploitation	(356 218)	(418 767)	

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<u>(4 178 595)</u>	<u>29 430 777</u>	<u>43 666 044</u>
---	---------------------------	--------------------------	--------------------------

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 854 288)	(14 132 289)	(22 487 753)
---	-------------	--------------	--------------

Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières			
Encaissement provenant/cession d'immob financières			3 778 500
Encaissement des dividendes			1 785 902

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	<u>(3 854 288)</u>	<u>(14 132 289)</u>	<u>(16 923 351)</u>
---	---------------------------	----------------------------	----------------------------

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Distribution des dividendes	(19 200)	(14 400)	(26 400)
Encaissement provenant des emprunts			14 000 000
Décaissement provenant des remboursements/emprunts	(1 944 119)	(5 909 494)	(13 056 327)
Encaissement & Décaissement provenant des rachat/achat des billets de trésorerie	(3 000 000)		2 500 000

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	<u>(4 963 319)</u>	<u>(5 923 894)</u>	<u>3 417 273</u>
--	---------------------------	---------------------------	-------------------------

VARIATION DE TRESORERIE	<u>(12 996 202)</u>	<u>9 374 594</u>	<u>30 159 966</u>
--------------------------------	----------------------------	-------------------------	--------------------------

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8 038 407	(22 121 559)	(22 121 559)
Trésorerie à la clôture de la période	28	(12 746 965)	8 038 407

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2020

(Les montants sont arrondis au dinar tunisien)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux trois augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015, qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Immobilisations incorporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
--	----------------------------	-----------------------------

Logiciels informatiques	3 ans	5 ans
Fonds de commerce	De 10 à 20 ans	10 à 20ans

Immobilisations corporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
--------------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Constructions	20 ans	30 ans
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10 ans	12 ans
Installations et Matériel d'exploitation	10 ans	12 ans
Outillages d'exploitation (valeur \leq 500 DT)	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année
Petits matériels d'exploitation	3 ans	3 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Equipement et matériel de bureau	10 ans	12 ans
Equipement et matériel informatique	3 ans	5 ans
Agencements et installations générales	10 ans	12 ans

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan. La note 5.1 des états financiers détaille les différentes participations à long terme et dans les sociétés filiales, avec un état détaillé des provisions constatées et des pourcentages de participations pour les sociétés filiales.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les titres de participation détenus par la société concernent des sociétés non cotées.

2.4. Constatations des frais préliminaires et des charges à répartir

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants».

La résorption de ces frais, est constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

Les charges à répartir qui correspondent notamment à des frais de formation, et de restructuration, ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises (§ 19 de la NC 10), à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants».

La résorption de ces charges à répartir, est constatée, conformément au § 24 de la NC 10, sur une période de trois années, à partir de l'exercice de leur constatation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les stocks des produits non alimentaires étaient valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération de la TVA, étaient valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

A compter du 1^{er} Janvier 2020, les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NC 4. L'impact du changement de méthode est non significatif, vu la rotation élevée des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.10. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

2.11. Faits marquants de la période

La survenance de la pandémie liée au COVID-19 au cours du premier trimestre 2020 a bouleversé tous les opérateurs économiques. Ses répercussions potentielles demeurent incertaines notamment sur les conditions économiques, les entreprises et les consommateurs. Dans ce contexte de crise sanitaire liée au COVID- 19 , la société s'est mobilisée pour faire face à cette situation inédite et a réussi à assurer l'approvisionnement de ses clients. Elle a pu maintenir ainsi un niveau d'activité similaire à l'exercice précédent mais l'ampleur des répercussions de la crise sanitaire sur la rentabilité future de la société n'est pas claire.

3. Immobilisations incorporelles	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
Logiciels informatiques	692 978	633 381	692 978
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196	3 586 196
Avance sur immob en cours			
	4 279 174	4 219 577	4 279 174
4. Immobilisations corporelles	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
Terrain	3 794 059	3 794 059	3 794 059
Constructions	7 848 405	7 848 405	7 848 405
Agencements des constructions	20 950 888	17 442 788	20 389 403
Installations et matériel d'exploitation	103 406 461	98 498 610	102 495 007
Petit matériel d'exploitation	6 551 766	5 097 384	6 080 862
Matériel de transport	37 734	37 734	37 734
Installations générales, agencements et aménagements divers	59 360 803	54 990 235	58 542 877
Equipements de bureau	927 739	910 014	919 307
Matériel informatique	2 781 923	2 752 839	2 760 750
Immobilisations en cours	1 262 037	2 116 324	1 262 037
Avances sur immobilisations en cours	209 622	230 742	209 622
	207 131 437	193 719 134	204 340 063

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	Valeur au 31/12/2019	Acquisition 2020	Régularisation 2020	Valeur au 30/06/2020	Amortissement cumulé 1/1/20	Dotation de 2020	Amortissement cumulé 2020	Valeurs nettes au 30/06/2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	0		3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	0		7 848 405	7 433 674	33 349	7 467 023	381 382
Installations, agencements constructions	20 389 403	561 485		20 950 888	5 258 861	795 477	6 054 338	14 896 550
Installations et Matériel d'exploitation	102 495 007	911 454		103 406 461	63 294 526	2 863 373	66 157 899	37 248 562
Petit matériel d'exploitation	6 080 862	470 904		6 551 766	1 893 921	312 521	2 206 442	4 345 324
Matériel de transport	37 734	0		37 734	35 722	293	36 015	1 719
Agencement, aménagements et installatic	58 542 877	817 926		59 360 803	29 247 029	2 145 838	31 392 867	27 967 936
Equipement et matériel de bureau	919 307	8 432		927 739	690 215	21 925	712 140	215 599
Equipement et matériel informatique	2 760 750	21 173		2 781 923	2 660 237	30 168	2 690 405	91 518
Immobilisations en cours	1 262 037	0		1 262 037		-		1 262 037
Avances sur immobilisations en cours	209 622	0		209 622	-	-	-	209 622
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	204 340 063	2 791 374	-0	207 131 437	110 514 185	6 202 944	116 717 129	90 414 308
Logiciels	692 978	0		692 978	592 888	22 455	615 343	77 635
Fonds de commerce	3 586 196	0		3 586 196	3 269 234	56 559	3 325 793	260 403
	4 279 174	0	0	4 279 174	3 862 122	79 014	3 941 136	338 038
Total dotation aux amortissements						6 281 958		

5. Immobilisations Financières		Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Titres de participation	5.1	63 216 980	63 216 980	63 216 980
Prêts à plus d'un an				
Dépôts et cautionnements		585 196	507 800	585 196
Créances rattachées à des participations		125	125	125
Avance sur acquisition des titres				-
		63 802 301	63 724 905	63 802 301
A déduire provision /dépréciation des titres	5.1	(2 784 165)	(2 812 461)	(2 784 165)
		61 018 136	60 912 444	61 018 136

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 63 216 980 dinars au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Société SORIEB		100	100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	28 794 030	28 794 030
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	100%	12 374 494	12 374 494	12 374 494
M.M.T	68,25%	430 000	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT	7,70%	428 703	428 703	428 703
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
STONE HEART. SARL	5,86%	650 000	650 000	650 000
		63 216 980	63 216 980	63 216 980
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)	(250 100)	(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)	(428 703)	(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(2 057 362)	(2 085 658)	(2 057 362)
		(2 784 165)	(2 812 461)	(2 784 165)
Valeur nette des participations		60 432 815	60 404 519	60 432 815

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS-TOUTA, MMT, TSS SAHARA CONFORT, STONE HEART SARL sont contrôlées par la S.N.M.V.T – MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Frais préliminaires bruts	11 721 655	10 970 253	11 071 854
Frais préliminaires en cours bruts	1 408 314	1 391 621	1 385 284
(-) la résorption cumulée des frais préliminaires	(10 582 134)	(9 886 685)	(10 301 816)
Charges à répartir brutes	5 382 094	3 860 444	4 412 374
(-) la résorption cumulée des charges à répartir	(3 025 367)	(1 511 037)	(2 191 203)
	4 904 562	4 824 596	4 376 493
7. Stocks	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Stocks de marchandises magasins	59 066 101	68 161 369	66 613 342
Stocks de marchandises dépôt	8 649 749	6 426 941	5 204 535
Stocks emballages et étiquettes	322 001	498 801	363 709
	68 037 851	75 087 111	72 181 586
A déduire provision pour dépréciation de stock	(3 978 657)	(3 258 235)	(3 828 657)
	64 059 194	71 828 876	68 352 929
8. Clients et comptes rattachés	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Clients, ventes à crédit	367 310	47 708	494 051
Créances sur participation fournisseurs 8.1	5 231 968	5 996 179	4 779 154
Clients, chèques impayés	770 259	680 205	720 212
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397	1 397
Autres clients,	2 646 602	2 501 225	2 521 238
	9 017 536	9 226 714	8 516 052
Provisions pour créances clients	(2 190 668)	(2 076 108)	(2 034 675)
Provisions sur chèques impayés	(643 821)	(593 798)	(615 196)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)	(1 397)
	(2 835 886)	(2 671 303)	(2 651 268)
	6 181 650	6 555 411	5 864 784

8.1 Les créances sur participations fournisseurs correspondent à des facturations faites par la société aux fournisseurs en contre partie des essentiellement des factures de promotion, de référencement des nouveaux produits, référencement des nouveaux magasins, publication aux catalogues, location de têtes de gondole.

	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
9. Autres actifs courants			
Personnel avances et acomptes	961 957	328 307	719 775
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	193 934	46 565	38 331
Etat, impôts et taxes, AP&IS à reporter	629 213	1 717 130	1 938 516
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	540 373	582 015	724 746
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	111 863	120 696	
Autres débiteurs	4 177 463	3 427 962	2 933 044
Produits à recevoir, dividendes	2 754 232	2 454 103	
Autres produits à recevoir	1 395 588	518 116	757 037
Charges constatées d'avance	2 143 757	3 096 730	1 976 213
Compte d'attente	4 827 359	3 468 683	2 807 783
	17 735 739	15 760 307	11 895 445
Provisions sur comptes débiteurs divers	(658 638)	(658 638)	(658 638)
	17 077 101	15 101 669	11 236 807
	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
10. Placements et autres actifs financiers			
Prêts au personnel	93 259	122 741	97 541
	93 259	122 741	97 541
	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
11. Liquidités et équivalents de liquidités			
Placements	32 581	32 581	32 581
Placements (billets de trésorerie)	-	-	
Chèques à l'encaissement	63 095	201 305	98 224
Banques&CCP	13 830 109	7 110 670	12 226 443
Caisses	1 860 334	3 949 609	3 918 640
	15 786 119	11 294 165	16 275 888

<i>12. Capitaux propres</i>		<i>Au</i> <i>30/06/2020</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2019</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2019</i>
Capital social	(a)	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins values sur cession actions propres		47 006	47 006	47 006
	(b)	47 006	47 006	47 006
Réserve légale		3 993 875	3 993 875	3 993 875
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c)	11 282 000	11 282 000	11 282 000
Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c)	2 550 298	2 550 298	2 550 298
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d)	(3 143 015)	(3 143 015)	(3 143 015)
	(e)	14 683 158	14 683 158	14 683 158
Réserve pour fonds social		300 000	300 000	300 000
A déduire prêt au personnel /fonds social		(272 849)	(255 049)	(249 457)
A ajouter remboursement prêt au personnel /fonds social				
A ajouter intérêts fonds social /fonds social		5 188	1 738	3 891
A déduire Débiteur créditeur divers		(6 046)	(34 439)	(37 810)
A déduire dons au personnel /fonds social		(11 539)	(11 539)	(11 539)
Disponibilités en banque /fonds social		(14 754)	(711)	(5 085)
		0	0	0
Résultats reportés		5 566 031	6 291 220	6 291 220
	(f)	5 566 031	6 291 220	6 291 220
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(a)+(b)+(e)+(f)	60 234 941	60 960 130	60 960 130
Résultat de l'exercice	(1)	(818 265)	(2 183 586)	(725 189)
Total des capitaux propres après résultat de la période		59 416 676	58 776 544	60 234 941
Valeur nominale de l'action	(A)	2	2	2
Nombre d'actions	(2)	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat par action	(1) / (2)	(0,041)	(0,109)	(0,036)

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de valeur nominale.

Par ailleurs, deux augmentations du capital ont été décidées par:

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves comprend pour un montant de 9 102 000 dinars, des réserves rattachés aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux événements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison de lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 4 218 858 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, qu'en pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

Tableau de mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres - Réserve ordinaire	Autres capitaux propres - Effet modification comptable	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Fonds social	Dividendes distribués	Plus value sur cession actions propres	Total
SOLDEAU 31 DECEMBRE 2019	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	6 291 220	(725 189)	0		47 006	60 234 941
											0
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2019						(725 189)	725 189				0
											0
Répartition dividendes									0		0
Affectation fonds social											0
Résultat de la période 2020							(818 265)				(818 265)
SOLDEAU 30 JUN 2020	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	5 566 031	(818 265)	0	0	47 006	59 416 676

13. Emprunts bancaires		<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	13.1	28 334 723	15 238 100	27 333 340
Crédit moyen terme BT	13.1	14 347 500	20 745 597	17 763 239
Dépôt et cautionnement reçus		11 400	1 000	11 400
		42 693 623	35 984 697	45 107 979

13.1 Tableau des emprunts	<i>Au</i> 31/12/2019	<i>Restructuration</i>	<i>Reclassement éch à - 1 an</i>	<i>Au</i> 30/06/2020
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	27 333 340	4 809 520	3 808 137	28 334 723
Crédit moyen terme BT	17 763 239	0	3 415 739	14 347 500

14. Fournisseurs et comptes rattachés		<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
Fournisseurs locaux de marchandises		22 963 837	41 324 197	35 670 676
Fournisseurs étrangers de marchandises		7 802	7 802	
Fournisseurs moyens généraux		5 993 587	3 957 571	5 935 406
Fournisseurs chèques en instance		1 533 926	1 660 068	2 381 085
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer		42 789 369	32 262 903	44 397 602
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer		982 111	1 149 044	1 062 636
Fournisseurs locaux d'immobilisations		(425 202)	(3 263 691)	(1 224 027)
Fournisseurs étrangers d'immobilisations		(747 120)	(683 545)	(454 247)
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie		571 577	944 201	823 569
Fournisseurs, factures non parvenues		22 010 757	29 834 058	26 390 940
Fournisseurs, moyens généraux en cours		216 139	163 957	148 589
Fournisseurs, opérations d'importation		(262 615)	(334 875)	(132 233)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes		(18 251 568)	(18 736 110)	(17 566 016)
Fournisseurs emballages à rendre		(631 351)	(625 786)	(649 597)
		76 751 249	87 659 794	96 784 383

15. Autres passifs courants		<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
Personnel	15.1	2 355 743	2 824 605	2 392 066
Etat, et collectivités locales	15.2	5 687 912	2 600 326	7 009 755
CNSS		2 956 971	2 837 351	3 531 463
Créditeurs divers		2 551 112	1 973 594	2 168 192
Assurance groupe		185 106	175 741	180 707
Charges à payer		24 109 598	20 662 023	12 708 265
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		4 747 446	5 258 253	287 844
Produits constatés d'avance		396 789	328 224	4 507 600
		42 990 677	36 660 117	32 785 892

<i>15.1. Personnel</i>	<i>Au 30/06/2020</i>	<i>Au 30/06/2019</i>	<i>Au 31/12/2019</i>
Rémunération due au personnel	615 001	740 622	115 238
Congés payés et intéressement	1 540 028	2 076 900	2 112 999
Oppositions sur salaires	200 714	7 083	163 829
	2 355 743	2 824 605	2 392 066

<i>15.2. Etat, et collectivités publiques</i>	<i>Au 30/06/2020</i>	<i>Au 30/06/2019</i>	<i>Au 31/12/2019</i>
Etat, impôts et taxes,	4 973 133	1 734 344	4 824 028
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	77 369	239 243	847 250
Impôt sur les bénéfices	637 410	626 739	1 338 477
	5 687 912	2 600 326	7 009 755

<i>16. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>Au 30/06/2020</i>	<i>Au 30/06/2019</i>	<i>Au 31/12/2019</i>
Billet de trésorerie souscrit	3 500 000	4 000 000	6 500 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	8 386 336	5 964 716	5 964 716
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, éch à -d'un an	3 808 137	7 659 520	5 759 520
Intérêts courus sur emprunts	1 581 754	32 021	90 596
Concours bancaires	20 743 914	24 041 130	8 237 481
	38 020 141	41 697 387	26 552 313

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2020 s'élève à 301 526 988 DT contre 294 932 922 DT au premier semestre de 2019, enregistrant une augmentation de 6 594 066 DT (Soit +2,24%).

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 5 581 675 DT au 30 juin 2020 contre 5 633 198 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion, de référencement nouveaux produits, référencement nouveaux magasins, catalogues, têtes de gondole...

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2020 a augmenté de 2 876 069 DT (ou + 1,16%) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent. Ce coût est passé de 244 585 348 DT au premier semestre 2019 à 247 461 417 DT pour la même période de 2020.

Cette augmentation est la conséquence de l'augmentation du chiffre d'affaires.

La Marge commerciale a augmenté au cours du premier semestre 2020 de 3 717 997DT (ou + 0,86 %), passant de 50 347 574 DT à 54 065 571 DT.

Le taux de marge du premier semestre de l'année 2020 s'élève à 17,93 %, contre 17,07 % pour la même période de l'année 2019, soit une augmentation de 0,86 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 7 294 542 DT au 30 juin 2020 contre 7 171 294 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 26 828 346 DT au 30 juin 2020 contre 26 246 480DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 581 866DT .

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au</i> <i>30/06/2020</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2019</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2019</i>
Dotations des immobilisations incorporelles	79 014	94 124	187 373
Dotations des immobilisations corporelles	6 202 946	5 740 086	12 223 070
Résorptions des frais préliminaires	280 318	721 699	1 136 830
Résorptions des charges à répartir	834 163	582 429	1 262 595
Dotations /provisions pour risques fournisseurs &d'exploitation	1 555 576	1 453 087	1 517 118
Dotations /provisions pour créances douteuses	1 492 751	1 378 191	1 336 759
Dotations /provisions pour chèques impayés	30 000	30 000	46 528
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	150 000	3 258 235	3 828 657
Dotation /provisions des titres de participations			
Dotation/provision débiteurs divers			
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks		(3 515 896)	(3 515 896)
Reprises /provisions /risque fournisseurs&exploitation	(1 315 730)	(1 439 752)	(3 456 152)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 336 759)	(1 380 936)	(1 380 936)
Autres reprises /provisions		(1 230 177)	(56 755)
	7 972 279	5 691 090	13 129 191

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 17 382 030 DT au 30 juin 2020 contre 17 489 431 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une diminution de 107 401 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
24. Charges financières nettes			
Intérêts sur emprunts bancaires BT	1 026 574	1 259 181	2 431 478
Intérêts sur emprunt bancaire Attijari Bank	1 485 159	1 080 824	2 488 525
Intérêts sur comptes courants bancaires	72 559	595 234	740 162
Intérêts sur billets de trésorerie	177 973	160 090	323 627
Pertes de change		20 031	20 031
Escomptes accordés	10 329	345	345
	2 772 594	3 115 705	6 004 168

	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
25. Produits financiers			
Revenus des titres de participation	2 754 232	2 454 102	2 454 102
Produits financiers/comptes courants bancaires	81 271	32 701	103 602
Gains de change	11	5 556	11 644
	2 835 514	2 492 359	2 569 348

	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
26. Autres gains ordinaires			
Reprises provisions sur chèques impayés	1 375	2 307	4 180
Autres gains ordinaires	23 247	53 705	503 652
	24 622	56 012	507 832

	<i>Au</i> 30/06/2020	<i>Au</i> 30/06/2019	<i>Au</i> 31/12/2019
27. Autres pertes ordinaires			
Autres pertes ordinaires	438 714	372 258	622 258
	438 714	372 258	622 258

28. Etat des flux de trésorerie:	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Détail de la trésorerie à la clôture de la période			
Placements (SICAV)	32 581	32 581	32 581
Chèques à l'encaissement	63 095	201 305	98 224
Banques & CCP	13 830 109	7 110 670	12 226 443
Caisses	1 860 334	3 949 609	3 918 640
Découverts bancaires	(20 743 914)	(24 041 130)	(8 237 481)
	(4 957 795)	(12 746 965)	8 038 407

29. Autres notes aux états financiers

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de la période de l'exercice 2020 a tenu compte des éléments suivants:

		Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Résultat comptable après impôt (I)	(I)	(818 265)	(2 183 586)	(725 189)
Total réintégrations		4 486 099	6 991 438	9 268 902
Total déductions	(II)	(5 555 345)	(6 445 742)	(7 967 915)
Déductions pour réinvestissements				
Résultat fiscal	(III)	(1 887 511)	(1 637 890)	575 798
Impôt sur les sociétés (II)				143 950
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2%CA)		637 042	626 371	1 338 109

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2020, l'affaire demeure non clôturée définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents. Les risques y relatifs ont été estimés et constatés aux états financiers du 30 juin 2020 et des états financiers des exercices antérieurs.

31. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers intermédiaires du 30 juin 2020.

TUNIS, le 28 Août 2020

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » comprenant le bilan au 30 juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 259 872 366 DT et un résultat déficitaire de 818 265 DT ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au covid 19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA

